



Patrick Daviot, secrétaire, le 18 mai 2023.

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 MAI 2023

1. VALIDITÉ DE L'ASSEMBLÉE

Mme la Présidente a constaté une arrivée massive sur place, et avant l'ouverture de l'AG prévue à 20h30, de bulletins d'adhésions de nouveaux adhérents présents (2), de bulletins d'adhésions transmis par des adhérents présents (11) et de pouvoirs de ces derniers (11).

Devant cette affluence, Mme la présidente s'est réjouie du regain d'intérêt soudain porté aux actions de l'association.

Afin de permettre à ces nouveaux adhérents d'être comptabilisés pour statuer en assemblée générale ordinaire et avec la volonté de respecter l'esprit de l'article 2 des statuts, ces adhésions tardives ont été prises en compte dans le calcul du quorum.

Mme la présidente s'est excusée auprès de l'assemblée pour le retard engendré par cette situation.

Adhérents 65.

Quorum $1/5 = 13$.

Présents 30.

Représentés (pouvoirs) 35.

Le quorum est réuni à 20h45, l'assemblée générale ordinaire peut commencer.

2. RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES DE MADAME LA PRESIDENTE

2022 58 adhérents, 350€ d'adhésions, 1100 € de dons. Le trésorier présentera le détail.

ACTIONS REALISEES EN 2022 ET AU PREMIER TRIMESTRE 2023

Ouverture d'un livret A en mars 2022 sur lequel nous avons versé 10 000€.

La recherche de nouveaux adhérents & donateurs et la communication de notre plan d'actions 2022 via les brèves de Sermaise de mars 2022. A noter 1100€ de dons, c'est notre source de recettes la plus importante avec la Randodine.

Un Concert de musique celtique avec l'orchestre Etrechic le 14 mai 2022. Superbe affluence, environ 150 personnes et belle collecte.

Des Escape Games (jeux de pistes) les 15 juillet et 23 août 2022. 50 participants et une recette de près de 300€.

La signature d'une convention entre la municipalité et Ammaréal (vendeur de livres d'occasion engagé pour l'écologie et la solidarité). Après « désherbage » des livres de la bibliothèque, 10% du montant des ventes par Ammaréal reviendra à notre association. 12 cartons de livres déposés à Athis-Mons et 4 en attente.

Randodine le 10 septembre 2022. Superbe affluence, 140 randonneurs et belle recette avec un solde net après dépenses de près de 1100€. C'est de loin la manifestation la plus « lucrative ».

Participation de nombreux adhérents aux 50 ans de Sermaise Environnement le 15 octobre 2022 en particulier dans la mise en place d'un marché bio de producteurs locaux en circuits courts, autre forme de valorisation du patrimoine local.

Participation d'adhérents au nettoyage des mares organisé par la municipalité le 12 novembre 2022.

Réunions pour recueillir les conseils de Monsieur Poche sur les micro-chantiers envisagés. 3 réunions ont eu lieu dans l'église ayant pour objet un tour d'horizon des micro-chantiers possibles, la restauration du mécanisme de l'horloge et des cadres du chemin de croix.

Diverses communications par voie de presse, publications communales et sur le site internet de l'association. 14 articles en 2022 sur le site de l'association émanant exclusivement de Patrick Daviot.

Restauration des peintures du chemin de croix de l'église en partenariat avec l'école master de conservation et de restauration des biens culturels Université Paris 1 Sorbonne sur 2022 et 2023. La dernière restitution des élèves sur l'avancement de leurs travaux a eu lieu le 24 novembre 2022 en notre présence (Mme Isabelle et M Patrick Daviot). Travail remarquable.

Traitement avec efficacité des moisissures et champignons en sous-bassement des murs et piliers de l'église. Traitement par M Daviot avec un produit « light » fongicide biodégradable Algimouss Pro en septembre 2022 et renouvelé en mars 2023.

Recherche auprès du Crédit Agricole de Dourdan et de leur siège à Paris de subventions ou un mécénat. Les premiers contacts ont eu lieu en septembre 2022 et une visite sur place est intervenue le 1^{er} février 2023 en présence de :

- M Gilles BABAULT Président de la Caisse Locale de Dourdan (Crédit Agricole).
- MME Isabelle RINGUEDE Vice-présidente de la caisse Locale de Dourdan (Crédit Agricole).
- MME Emmanuelle DAVIET Directrice de l'agence du Crédit Agricole de Dourdan.
- M Edgar DE RICHEMONT Responsable du Mécénat Département Développement du Mutualisme du Crédit Agricole.
- MME Isabelle et M Patrick DAVIOT de l'association.

Détails à suivre lors de la présentation du plan 2023.

Echanges et partages avec le groupe d'associations du patrimoine qui se sont réunies le 10 mars 2023 ; St Cyr et Patrimoine, Société Historique de Rochefort, Cercle Histoire et Patrimoine de Longvilliers, Authon Patrimoine,

Patrimoine & Art religieux (Le Val-Saint-Germain) et Sauvons le Patrimoine de Sermaise (activités, restauration en cours, assurances, défiscalisation, synergies municipalité, architectes partenaires...).

Vote du rapport moral et d'activités de Madame la présidente : Approuvé à l'unanimité.

3.BILAN DE GESTION ET COMPTES DE RESULTAT PAR LE TRESORIER

| Budget Prévisionnel 2022 | | Compte Financier réalisé 2022 | |
|---------------------------------|-------------------|-------------------------------|-------------------|
| DEPENSES | RECETTES | DEPENSES | RECETTES |
| CONCERT JANVILLE | 100,00 € | 500,00 € | 500,00 € |
| ORGANISATION NUIT DES EGLISES | 500,00 € | 500,00 € | 400,00 € |
| RANDODINE | 300,00 € | 1 000,00 € | 700,00 € |
| ESCAPE GAME | - € | - € | - € |
| RESTAURATION PEINTURE | 100,00 € | 100,00 € | 100,00 € |
| RENOVATION DU MECANISME HORLOGE | 500,00 € | 500,00 € | 500,00 € |
| PIETA | 300,00 € | 300,00 € | 300,00 € |
| FRAIS DE FONCTIONNEMENT | 200,00 € | 200,00 € | 200,00 € |
| SITUATION JANVIER 2022 | - € | 10 944,32 € | - € |
| SUBVENTION | - € | 1 000,00 € | 1 000,00 € |
| ADHESIONS ET DON | - € | 2 000,00 € | 2 000,00 € |
| TOTAL | 2 500,00 € | 14 444,32 € | 1 600,00 € |

| ACTIF | | PASSIF | |
|------------------------------------|--------------------|-----------------------------------|--------------------|
| Actif immobilisé | | Fonds associatifs | |
| Immobilisations incorporelles | - € | Fonds propres: Report à nouveau | 10 944,32 € |
| Immobilisations corporelles | - € | Résultat exercice 2022 | 4 412,46 € |
| Autres immobilisations financières | - € | | |
| Total actif immobilisé | - € | Total fonds associatifs | 15 356,78 € |
| Actif circulant | | Dettes | |
| Compte courant Banque | 5 229,99 € | Emprunts | - € |
| livret A | 10 126,79 € | Fournisseurs et comptes rattachés | - € |
| Caisse | - € | Fiscales | - € |
| Chèque non encaissé | - € | Produits constatés d'avance | - € |
| Total actif circulant | 15 356,78 € | Total dettes | - € |
| Total actif | 15 356,78 € | Total passif | 15 356,78 € |

| Budget Prévisionnel 2023 | | | |
|-------------------------------|-----------------|-------------------|-------------------|
| DEPENSES | RECETTES | subventions | résultat |
| CONCERT | - € | - € | - € |
| ORGANISATION NUIT DES EGLISES | - € | - € | - € |
| RANDODINE | 700,00 € | 1 900,00 € | 1 200,00 € |
| ESCAPE GAME | - € | - € | - € |
| FRAIS DE FONCTIONNEMENT | 200,00 € | - € | - 200,00 € |
| SITE INTERNET | 80,00 € | - € | - € |
| PRODUIT FINANCIER | - € | 150,00 € | 150,00 € |
| ADHESIONS ET DON | - € | 800,00 € | 800,00 € |
| TOTAL | 980,00 € | 2 850,00 € | 1 950,00 € |

Vote du bilan de gestion et comptes de résultats par le trésorier : Approuvé à l'unanimité.

4.MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à nos statuts, 1/3 des membres du conseil d'administration doivent être renouvelés chaque année. Messieurs Stéphane Battais (trésorier) et Patrick Daviot (secrétaire) présentent leur démission. Le conseil d'administration pouvant être composé de 6 à 9 membres, nous avons fait appel à candidature(s) lors de la convocation à notre assemblée générale avec une date buttoir au 3 mai 2023 minuit. Seule Mme Isabelle Roehrig a présenté sa candidature dans ce délai. Messieurs Stéphane Battais et Patrick Daviot représentent leur candidature.

En séance Messieurs Jean-francois Carle et José Ferreira présentent également leur candidature hors délai. M. Larquetou précise que les statuts ne prévoient pas de délai de candidature au poste d'administrateur et demande à ce que les candidatures de Messieurs Carle et Ferreira soient prises en compte. Mme la présidente accepte.

Mme Magali Hautefeuille demande à ce que ces 5 candidats se présentent à l'assemblée.

Suite à la présentation des candidats, quelques adhérents demandent à ce que le vote se fasse par candidat et à bulletin secret. Mme la Présidente accepte un vote par candidat et à main levée comme le précisent les statuts en leur article 11.

Votes par candidat :

- Stéphane Battais : Abstentions 12, contre 0, pour 53. Elu.
- Patrick Daviot : Abstentions 14, contre 2, pour 49. Elu.
- Isabelle Roehrig: Abstention 0, contre 0, pour 65. Elue.
- Jean-francois Carle : Abstentions 2, contre 0, pour 63. Elu.
- José Ferreira: Abstention 0, contre 0, pour 65. Elu.

PROJETS / PLAN D' ACTIONS 2023

PREAMBULE DU PLAN D' ACTIONS 2023

Il convient de rappeler le pourquoi de la création de notre association. Elle a été créée pour collecter des fonds dirigés vers la fondation du patrimoine qui les bonifie par abondement d'un montant quasi équivalent dans le cadre d'un projet de restauration sur un bâtiment inscrit ou classé ou relevant du patrimoine rural non protégé (PRNP), notre église étant le seul bâtiment de la commune inscrit aux monuments historiques. Pour information environ la moitié des fonds de l'association depuis l'origine provient de donateurs dont certains clairement identifiés en direction de la restauration de l'église et ce depuis la première convention tripartite signée avec la précédente équipe municipale pour la toiture de notre église en juin 2017. Vis-à-vis de ces donateurs, nous avons une obligation morale. A l'issue des travaux, cette première convention a rapporté à notre commune 26 000€ en juin 2021, ce montant correspondait à la collecte globale de notre association 16000€ bonifiée d'une aide par abondement de la Fondation du patrimoine de 10 000 €. En synthèse la mise en place d'une deuxième convention avec la Fondation du patrimoine ne sera possible que si la municipalité s'engage sur une prochaine tranche de travaux par exemple sur le clos et couvert de l'église (enduit de façades et revers pavés) ou autres.

ACTIONS VOTEES EN 2022 EN SUSPENS, CAR PAS DE COFINANCEMENT(S) VALIDE(S) OU D'ACCORD(S) AVEC LA MUNICIPALITE. CES ACTIONS RESTENT NEANMOINS D'ACTUALITE.

La mise en place d'une deuxième convention avec la Fondation du patrimoine pour des travaux à venir du type clos et couvert sur l'église (enduit de façades et revers pavés) ou autres. Pour 10000€ à 15000 € en provenance de l'association on peut espérer un abondement de la Fondation du Patrimoine de 8000€ à 10000€. Pas de projet annoncé sur le reste de la mandature.

Appui technique bénévole si souhaité par la municipalité dans l'éventualité d'une prochaine tranche de travaux sur le clos et couvert de l'église (enduit de façades et revers pavés) ou autres : appui en amont à savoir l'établissement du cahier des charges, La concrétisation de la subvention par la DRAC... Pas de projet annoncé sur le reste de la mandature.

Recherche de cofinancement association / municipalité en général pour des restaurations d'objets et de peintures classés ou inscrits ou inventoriés ou pas et en particulier pour l'ancien mécanisme de l'horloge et les cadres anciens du chemin de croix.

En partenariat financier avec la municipalité voire la CCDH financement pour la création de panneaux d'informations historiques (du type de celui posé au centre bourg) sur deux sites remarquables de notre village ; l'église et la chapelle de Blancheface.

Appui technique bénévole pour un diagnostic sommaire sur l'état de la chapelle de Blancheface.

Appui technique bénévole pour le contrôle du cahier des charges et le suivi des travaux d'électricité de l'église.

Recherche de solutions type vitrines pour protéger et mettre en valeur divers objets ou représentations liturgiques.

Réalisation d'une journée de micro-chantiers de rénovation de l'église avec les bénévoles de l'association et l'aide des entrepreneurs locaux (lambris du porche ou porte ouest ou peinture grilles ou rénovation des fenêtres de la sacristie ou peinture des portes...). Peu d'adhésion globalement sur le projet et donc action abandonnée.

L'absence de concrétisation de nouvelles actions de restauration en 2022 est la raison pour laquelle nous n'avons pas demandé de subvention en 2023.

ACTIONS PLANIFIEES POUR 2023

Conformément aux décisions de l'AG de 2022, participation au concours Mécénat du Crédit Agricole suivant les recommandations de M DE RICHEMONT sur la base d'une présentation sous forme de projet « musée » de restauration d'une sélection d'objets et de peintures qui seront mis en valeur dans notre église. Il n'y a qu'un seul vainqueur par an pour toute l'île de France. Il faut déposer le dossier fin septembre maxi et le faire valider en amont par nos contacts CA qui auront la charge de le soutenir courant novembre 2023. Si nous n'y arrivons pas pour 2023 le timing sera le même pour 2024. Il est très important de lister nos soutiens et surtout d'associer de jeunes talents, des écoles de restauration et d'apprentissage mais aussi des partenaires locaux ou régionaux. Nous pourrions prétendre à un prix de l'ordre de 30 000€.

Les sujets qui ont fait l'objet d'accords de principe de soutiens et partenaires sont :

- ANCIEN MECANISME DE L'HORLOGE (objet non protégé au titre des monuments historiques).
- CADRES ANCIENS DES PEINTURES DU CHEMIN DE CROIX (à voir avec le conservatoire des monuments historiques).
- POLYCHROMIE DE LA PIETA.
- PEINTURE MURALE DU 16EME SIECLE (à voir avec le conservatoire des monuments historiques).
- DALLES FUNERAIRES (objet classé aux monuments historiques).
- MOSAÏQUES.
- TABERNACLE (objet inscrit aux monuments historiques).
- STATUE SAINTE ADELE (objet inscrit aux monuments historiques).

Ce projet sera piloté par Isabelle Roehrig avec l'appui de Patrick Daviot.

Randodine le 16 septembre 2023. Le parcours est en cours de finalisation par Monsieur Rousseau. Possibilité de l'avancer au 9 septembre à étudier ultérieurement.

Poursuivre les échanges avec le groupe d'associations précité.

Diverses communications sur le site internet de l'association voire par voie de presse.

Souhait de l'association de pouvoir participer en ouverture des commissions culture et patrimoine de la municipalité.

Souhait de l'association d'être associée en assistance à maîtrise d'ouvrage sur les études et travaux de sauvegarde du patrimoine en particulier sur l'église comme le prévoit nos statuts.

Suite aux échanges avec les associations « Patrimoine » précitées, aux contacts avec des groupes et musiciens que qui ne souhaitent plus venir à Sermaise si les températures sont trop basses car elles rendent la pratique de leurs instruments trop difficile en dessous de 15° minimum et aux visites des installations de chauffage avec un confort remarquable dans les églises de Villeconin et d'Authon la plaine, porter un projet de chauffage de l'église par radiants qui ne fonctionneraient qu'en cas de besoin, au-delà des offices religieux, par exemple lors des concerts que nous organisons. L'avenir de nos églises peu fréquentées sur l'année passe dans la capacité à y organiser des événements validés par le diocèse. Ce projet proposé par Patrick Daviot sera piloté par Jean-Francois Carle.

Le nettoyage et la remise en état des croix de chemin situées à côté de la mare de la Belle Croix et au Mesnil, et la sauvegarde de la pompe à bras de la Place Michel Duchon d'Engenièrre. Ce projet sera piloté par Sylvain Larquetou avec l'appui de Chantal Carle et Jose Ferreira.

[Vote du plan d'actions 2023 : Approuvé à l'unanimité.](#)

EVENEMENT

M Larquetou est intervenu pendant l'assemblée générale ordinaire pour relater des propos hors contexte.

[Clôture DE L'AG ordinaire à 22h15.](#)